

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 2910**

### Intitulé

DEUST : Diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques Productique du Bâtiment

#### AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

#### QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Président d'université, Recteur de l'académie

### Niveau et/ou domaine d'activité

**III (Nomenclature de 1967)**

**5 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

230 Spécialités pluritechnologiques génie civil, construction, bois

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Ce professionnel participe aux projets de construction ou d'aménagement. Dans les services de maîtrise d'ouvrage, il participe au montage (aspects techniques et financiers) des opérations.

En phase de conception (dans les cabinets et les sociétés de maîtrise d'œuvre : architectes, économistes, bureaux d'études, de contrôle, sociétés d'ingénierie...), il participe à l'élaboration technique et économique des projets. Il détermine les coûts, les procédés techniques, élabore des plans et schémas détaillés, les méthodes d'organisation. A l'aide d'outils informatiques (logiciels de DAO/CAO, métrés et devis...), il effectue des calculs techniques et réexamine systématiquement les résultats. Il fixe les conditions de réalisation et prévoit les moyens nécessaires (matériels, personnels) à la réalisation des travaux.

En phase de chantier, il participe au suivi des travaux en relation avec le conducteur de travaux. Il veille à l'application de la législation en vigueur et au respect des délais et des contraintes budgétaires et réglementaires.

En phase d'exploitation des ouvrages, dans les services techniques des gestionnaires de patrimoines immobiliers, il participe aux activités d'entretien et de maintenance des bâtiments existants.

Utiliser différentes méthodes ou technologies innovantes Se conformer à des normes et réglementations précises

Synthétiser des informations technico-économiques

Avoir le sens des responsabilités

Comprendre l'anglais technique

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Ce professionnel travaille dans l'ensemble des milieux professionnels du secteur de la construction : chez les maîtres d'ouvrage (les organismes HLM, les promoteurs immobiliers, les industriels, les collectivités locales...), dans les cabinets et les sociétés de maîtrise d'œuvre (chez les architectes, économistes, bureaux d'études, de contrôle, sociétés d'ingénierie...), dans les entreprises pour la préparation des chantiers, les études de prix, le suivi des travaux.

### Codes des fiches ROME les plus proches :

F1106 : Ingénierie et études du BTP

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

- Technologies de la construction - Thermique du bâtiment ; mécanique des fluides, sols et structures ; éclairage du bâtiment, électricité, domotique ; acoustique

- Mathématiques et statistiques

- Informatique (algorithmique et programmation, tableur, PAO, bases de données)

- Droit ; gestion et comptabilité

- Visites et matériels de chantier

- Analyse et conception détaillée de plans

- Economie de la construction, architecture, maîtrise d'œuvre et maîtrise d'ouvrage ; études de prix en entreprise, métré et devis, facturation

- Création et reprise d'entreprises ; organisation des entreprises, gestion des ressources humaines

- Sport et citoyenneté, activités culturelles

- Langues vivantes (anglais)

**Validité des composantes acquises : 5 an(s)**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Enseignants et professionnels
En contrat d'apprentissage		X
Après un parcours de formation continue	X	idem
En contrat de professionnalisation	X	idem
Par candidature individuelle		X

Par expérience dispositif VAE prévu en 2002	X	idem
---	---	------

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

### Base légale

**Référence du décret général :**

**Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 16 juillet 1984

**Référence du décret et/ou arrêté VAE :**

**Références autres :**

### Pour plus d'informations

**Statistiques :**

**Autres sources d'information :**

Téléphones : 03 27 51 18 43 ou 18 61 ou 18 05

<http://www.univ-valenciennes.fr/Batiment>

<http://www.univ-valenciennes.fr/ISTV>

**Lieu(x) de certification :**

**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**

**Historique de la certification :**